



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE PRIMAIRE BRASSARD-SAINT-PATRICE**

Procès-verbal de la 5e réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 6 mai 2025 au salon du personnel du pavillon Saint-Patrice à 18h30.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames :
Karine Martin
Laura Guillemette
Anaïs Renaud
Marilou B. Cousineau
Cécile Carrière
Sylvie Martel
Véronica Franco
Véronique Lallier
Catherine Veilleux
Laurence Convert

ÉTAIENT ABSENTS

Geneviève Legault
Rocio Esquivel
Sylvain Bergeron
Thomas Geissmann
Jolyanne Latulippe
Karine Côté

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

| | |
|-------------------------|---------------------|
| Pier-Samuel Poulin | Directeur |
| Anne-Louise Déziel | Directrice adjointe |
| Mélanie Laurin-Girouard | Directrice adjointe |



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les points suivants sont ajoutés en séance tenante.

5. Tour du chapeau pour le concert de l'Harmonie et de la chorale

Il est proposé par Sylvie Martel et appuyé par Catherine Veilleux d'adopter l'ordre du jour tel que modifié séance tenante.

CÉ #2025-05-001

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 MARS 2025

Il est proposé par Anaïs Renaud et appuyé par Laura Guillemette

QUE : le procès-verbal du 18 mars 2025 soit :

CÉ # 2025-05-002

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

La consultation du CSS quant aux critères de sélection du directeur d'école sera envoyée aux membres du conseil au cours de la semaine.

Les procures sont en cours de préparation et seront évaluées lors de la dernière séance du conseil en juin.

Les autres suivis du procès-verbal de la séance du 18 mars seront traités au cours de la séance.



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

4. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE AINSI QUE LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 25-26

Le CSS a choisi Brassard St-Patrice comme école pilote pour la mise en place de nouvelles règles de régie interne du service de garde pour l'année 2025-2026.

Les changements concernent principalement les inscriptions et visent d'atteindre une meilleure prévision des effectifs, des besoins en personnel, mais également plus d'équité dans le traitement des demandes.

Quelques éléments nouveaux sont mentionnés par la responsable du service de garde :

- Le service de garde considèrera une place réservée uniquement lorsqu'il aura reçu tous les documents nécessaires à l'inscription. La date retenue de l'inscription sera celle de la transmission de tous les documents requis par la famille.
- Les parents qui se partagent la garde des enfants devront fournir un calendrier afin de faciliter la gestion des horaires et des factures par le SG.
- Le service de garde ne garantit pas de place aux élèves « sporadiques » (qui fréquentent le SG une seule période par jour) afin de privilégier les élèves « réguliers » (inscrits à deux périodes ou plus par jour).
- Les élèves réguliers inscrits avant le 30 mai auront priorité en cas de manque de place. Aucun changement de statut d'inscription ne pourra se faire du 25 août au 3 octobre 2025.
- Le SG se réserve le droit de refuser des inscriptions tardives en cours d'année.

Une confirmation d'inscription sera envoyée début juin aux parents.

La direction communiquera les nouveautés concernant l'inscription dans un courriel afin d'éviter le plus possible de confusion.

Certaines journées pédagogiques spéciales seront offertes à un coût un peu plus élevé (maximum 20\$) afin de permettre aux éducatrices de les organiser à l'interne plutôt que d'engager à l'extérieur.



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2025-05-003

Il est proposé par Cécile Carrière et appuyé par Anaïs Renaud

QUE les règles de régie interne du service de garde ainsi que les journées pédagogiques 25-26 soient

- ADOPTÉES TELLES QUE PRÉSENTÉES.

5. APPROBATION DES MARCHE-O-THON ET COURSE-O-THON POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 25-26 / TOUR DU CHAPEAU CONCERT

Le marche-o-thon et le course-o-thon auront lieu le 3 octobre (reprise le 9 octobre en cas de pluie). Les fonds amassés seront dédiés au projet d'embellissement des cours d'école.

La direction propose d'autoriser un tour du chapeau lors du spectacle de chorale du premier cycle accompagné du groupe d'Harmonie qui aura lieu le 14 mai à 19h à l'église St-Patrice. Les fonds serviront à l'achat de matériel ou d'instruments pour l'Harmonie.

Il est proposé par Catherine Veilleux et appuyé par Laura Guillemette

QUE le marche-o-thon et le course-o-thon pour l'année scolaire 25-26 ainsi que le tour du chapeau pour le concert de fin d'année soient

CÉ # 2025-05-004

- ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

6. APPROBATION DU CODE DE VIE ET DES RÈGLES DE CONDUITE 25-26

Bien que des annonces ministérielles aient été faites quant à l'interdiction du cellulaire et au vouvoiement du personnel, les directives détaillées du CSS se font encore attendre.



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

On précise que l'interdiction du cellulaire concerne également le transport scolaire, mais on soulève la difficulté de faire respecter cette interdiction dans l'autobus.

La direction ayant déjà l'intention de revoir le code de vie, qui doit être inclus dans l'agenda et arrimé aux valeurs du plan de lutte contre la violence et l'intimidation, elle attendra le détail des mesures annoncées afin de finaliser le tout. L'approbation du code de vie est donc reportée à juin ou à l'an prochain.

**7. RÉOLUTION POUR L'UTILISATION DES LOCAUX POUR
LA PÉRIODE ESTIVALE (ÉTÉ 2025)**

Le Club été de Magog demande la permission d'utiliser certains locaux pour la période estivale. Il se charge de nettoyer les lieux occupés.

Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Sylvie Martel

QUE l'utilisation des locaux pour la période estivale soit

➤ **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 25-26 ET
TOUR DE TABLE CHEZ LES MEMBRES POUR 25-26**

La direction propose de maintenir la composition du conseil d'établissement telle qu'elle est pour l'année 25-26.

La date de l'AGA de la rentrée sera déterminée lors de la rencontre du CÉ de juin, au cours de laquelle les membres seront invités à partager leur intention de se présenter ou non l'an prochain selon que leur mandat arrive ou non à échéance.

CÉ # 2025-05-005



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

9. INFORMATION DE LA DIRECTION

9.1 ORGANISATION SCOLAIRE

La direction présente une prévision de la composition des groupes pour l'année 25-26.

On note :

- Une baisse du nombre total d'élèves (environ 70 de moins que pour 24-25);
- Deux groupes de moins que cette année au régulier;
- 2 groupes multiniveaux au régulier : un de 3^e-4^e année et un de 5^e-6^e année;
- Le maintien du même nombre de postes en adaptation scolaire (fermeture d'un groupe DGA mais ouverture d'une 5^e classe TSA);

La direction est consciente que les classes multiniveaux ne sont pas idéales et réitère sa volonté d'ouvrir des groupes d'un seul niveau dès que cela est possible.

L'organisation scolaire peut changer jusqu'au 15 août, en conséquence duquel la confirmation des classes pour les parents se fait la veille de la rentrée. On rappelle également que le nombre total d'élèves risque également d'évoluer.

9.2 PROJETS D'EMBELLISSEMENT DE NOS COURS D'ÉCOLE

Chaque pavillon s'est réuni en comité afin de tenter de répondre aux besoins de tous (sous réserve de faisabilité : le budget et les ingénieurs auront très certainement le rôle de modérateurs).

Brassard : on veut mettre des coins de jeux symboliques (magasin, cuisine), ajouter des arbres, revaloriser les buttes, créer une classe extérieure, déplacer la remise... Un élément qui s'impose est l'évacuation des eaux pluviales.



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

St-Patrice : on souhaite verdir la cour, garder des zones délimitées pour le sport (basketball), aménager une butte, une zone artistique, une classe extérieure, une zone pour les petits jouets (cordes à sauter); la gestion des eaux est prioritaire ici aussi. Une des idées directrices est de favoriser la surveillance.

L'ingénieur revient la semaine prochaine.

Un membre suggère de chercher des commandites pour aller chercher du budget additionnel, mais aussi des services que des parents, via leur entreprise pour certains, pourraient offrir (planter des arbres, mettre du paillis, construire certaines zones...). On peut faire un appel au bénévolat.

La direction va d'abord scinder le projet en étapes pour chiffrer chaque action, en établissant des priorités comme la gestion de la fonte des neiges. Elle pourra ensuite faire appel aux parents et à la communauté selon les besoins.

On évoque la possibilité de présenter des esquisses des projets lors de la fête de fin d'année afin de susciter l'intérêt des parents.

9.3 SUIVI DES TRAVAUX EN LIEN AVEC LE PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

La direction nous informe que le sondage mené normalement chaque année auprès des élèves concernant le sentiment de sécurité à l'école pourra dorénavant se tenir aux deux ans. Le prochain sondage se tiendra donc en 2026.

Les violences à caractère sexuel sont maintenant intégrées au plan de lutte, de manière adaptée à chaque niveau scolaire.

La direction présente les objectifs pour l'année 2025-26 ainsi que les formations offertes au personnel. Elle insiste également sur la distinction importante à faire pour les parents entre un conflit et un acte d'intimidation ou de violence.



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

La présidente du CÉ souligne le caractère complet et concis du document présenté; le conseil salue l'excellent travail accompli.

Parmi les projets pour l'an prochain se trouvent une zone de chamailage supervisé pour le pavillon St-Patrice ainsi qu'une boîte de dénonciation anonyme des actes répréhensibles.

Le document présenté sera accessible sur le site internet de l'école.

9.4 ACTE D'ÉTABLISSEMENT 25-26

Tel que prévu, l'acte d'établissement a été dûment reçu par la présidente.

9.5 SUIVI DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL COMME DÉ

Le contrat de travail des directions d'école est échu depuis 2023 et les négociations semblent au point mort. Pour faire avancer les choses, la FQDE propose divers moyens d'expression, comme celui de « boycotter » le conseil d'établissement. Notre directeur et nos directrices adjointes ont décidé de ne pas le faire pour le moment afin d'assurer la bonne marche de l'école, mais souhaitent prévenir le CÉ qu'ils n'auront peut-être plus le choix d'exercer des moyens d'expression si les négociations stagnent encore trop longtemps.

Il est proposé par Marilou Cousineau et appuyé par Karine Martin

QUE

Le conseil d'établissement reconnaît la légitimité des revendications de l'équipe de direction pour de meilleures conditions de travail et appuie les moyens de pression qu'elle pourrait utiliser si elle le juge opportun.

CÉ # 2025-05-006

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

10. INFORMATIONS DES ENSEIGNANTS (S'IL Y A LIEU)



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Véronica Franco et trois autres adultes de l'école partent avec les élèves de cinquième et sixième année pour le voyage à Toronto.

11. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN (S'IL Y A LIEU)

Pas d'information.

12. INFORMATION DE L'O.P.P. (S'IL Y A LIEU)

12.1 FÊTE DE FIN D'ANNÉE DU 13 JUIN ET BUDGET

Vu le grand nombre de familles intéressées à participer à la fête, elle se tiendra dans la cour du pavillon St-Patrice. Les gens pourront acheter de la nourriture et jouer à des jeux (kermesse) en se procurant des billets au coût de 2\$ chacun. Les fonds générés serviront aux activités étudiantes. Les prévisions varient entre 1300\$ et 4000\$.

Des coupons seront également en vente sur place pour le tirage de plusieurs prix, généreusement offerts par de nombreux commanditaires et parents. Chaque élève recevra un coupon de participation.

En cas de pluie, la fête pourrait être reportée au lendemain ou, en dernier recours, avoir lieu à l'intérieur de l'école.

12.2 AUTRES ACTIVITÉS

Le brunch des finissants aura lieu le 23 mai et est commandité par Tim Hortons. Les élèves recevront un album souvenir pour marquer la fin de leur parcours au primaire.

13. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de question du public.



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

14. VARIA

14.1 PARTAGE DE BONS COUPS

- Félicitations à David, Jessica, aux parents entraîneurs et aux élèves des équipes de basketball pour leur succès au tournoi de la CS.
- Chapeau à tout le personnel qui œuvre pour les élèves des classes TSA et celui des classes COM pour leur engagement et la qualité exceptionnelle de leur travail. Bravo et merci!
- Reconnaissance pour le professionnalisme, la patience et le soutien du personnel du secrétariat, du technicien informatique et des concierges : merci pour votre travail.
- Les enseignant.es soulignent les efforts déployés par la direction pour leur témoigner de sa reconnaissance (activités sociales et autres)
- Félicitations à Vicki Bell et sa classe pour l'exposition de son projet sur Frida Kahlo.
- Après beaucoup de travail et de stimulation langagière, un des élèves TSA a prononcé ses premiers mots! Toute l'équipe est très fière de lui.
- Le projet poussins dans la classe DGA 2, qui met de la vie dans la classe et est concret pour les élèves.
- Une enseignante souhaite féliciter l'OPP pour son dynamisme et ses belles initiatives.
- Un parent réitère le succès des PM passion au pavillon Brassard.

14.2 TEMPS À PRÉVOIR POUR REGARDER LES LISTES À USAGE PERSONNEL AVANT LA PROCHAINE SÉANCE ET SOUPER COMMUN

On invite les membres du CÉ à se réserver un peu de temps pour lire les procures au début juin avant la prochaine rencontre.

Un souper « potluck » sera organisé pour la dernière rencontre de l'année du CÉ. Un document collaboratif sera envoyé avant la prochaine rencontre.



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20h00.

(signature)
La présidente d'assemblée

(signature)
Le directeur



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**



**Procès-verbal
de la 5e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

| | |
|--|--|
| | |
| | |
| | |